

Règlement du Jeu Concours LUTIBOX, spécial Fête de Noël.

Article 1_ ORGANISATION DU JEU

Les Enseignes Thur Doller (ci-après dénommé «Les Enseignes Thur Doller») situées 5 rue Gutenberg, 68700 Cernay, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu concours est gratuit et ouvert à toute personne majeure, résidant en France. Une seule participation par personne sur chaque support proposé (donnant lieu à une seule possibilité de gagner une Lutibox), devant être effectuée entre le 12.11.23 à 10h00 et le 19.11.23 à 12h00. Les gagnants seront désignés par tirage au sort et contactés individuellement en message privé ou par mail. Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITES DE PARTICIPATION

Le jeu se déroule uniquement du 12 au 19 Novembre 2023. La participation au jeu s'effectue en s'inscrivant soit :

- sur le formulaire accessible sur le site internet à l'adresse : <https://www.thurdoller-shop.fr/lutibox/>,
- depuis la page Facebook à l'adresse : <https://www.facebook.com/lesenseignesthurdoller>
- en déposant un bon de participation dans l'une des 10 urnes prévues à cet effet-là chez l'un des commerçants listés ci-dessous.

Listes des professionnels disposant d'une urne de participation au concours

- Boutique Cachoterie à St Amarin,
- Les Pépites de Pascale à Oderen
- Ring et Tatami à Thann
- Paris Parfums à Thann
- Espace Bureau à Masevaux
- Liberty Gym à Masevaux
- Ciné Croisière à Cernay
- L'Etamine à Cernay
- Poupette Cakaouette à Cernay
- Liberty Gym à Burnhaupt le Haut

ARTICLE 4 – DOTATIONS

Les Enseignes Thur Doller offre 5000 € de lots (articles, bons d'achat, bons de réduction...) réparties en 14 Lutibox provenant uniquement des commerçants, des artisans et des prestataires de service de proximité, participants à LUTIBOX.

Catégories de LUTIBOX en jeu : Diamant, Or, Argent et Bronze.

1 LUTIBOX Diamant, d'une valeur de 1550 euros de lots.

2 LUTIBOX Or, d'une valeur de 600 euros de lots par LUTIBOX.

4 LUTIBOX Argent, d'une valeur de 300 euros de lots par LUTIBOX.

7 LUTIBOX Bronze, d'une valeur de 150 euros de lots par LUTIBOX.

Les dotations ne seront en aucun cas remboursables ou échangeables sous quelque forme et pour quelque cause que ce soit. Les Enseignes Thur Doller ne seront pas tenues pour responsable de l'utilisation, ou de la non utilisation des lots par les gagnants.

ARTICLE 5 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Après clôture et extraction de la liste des participants, Les Enseignes Thur Doller procéderont à la désignation des 14 gagnants à l'aide d'un logiciel informatique de tirage au sort. Les gagnants seront contactés par mail ou par message privé.

Les Lutibox seront à récupérer lors de la soirée de remise qui aura lieu le 28 Novembre 2023 à 19h30, au "Ciné Croisière" situé au 4 Place des Etoiles à 68700 Cernay. Si un gagnant ne peut être présent à la remise officielle des LUTIBOX, il peut déléguer cette mission à un de ses proches.

Attention : toute LUTIBOX non retirée à l'événement du 28 Novembre 2023 sera automatiquement remise en jeu lors du prochain jeu concours LUTIBOX. Le contenu de chaque LUTIBOX sera à retirer ou à valoir directement chez le commerçant, l'artisan ou le prestataire proposant le lot.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie entrainera l'élimination de la participation au jeu.

ARTICLE 7 – DYSFONCTIONNEMENT DU JEU

En aucun cas les Enseignes Thur Doller ne seront tenues pour responsable du dysfonctionnement du réseau Internet empêchant l'accès au jeu. Cependant, si le bon déroulement du jeu est perturbé par une cause non volontaire des Enseignes Thur Doller, ces dernières se réservent le droit d'interrompre, repousser, modifier ou écourter le jeu.

ARTICLE 8 – MENTIONS LEGALES DU CNIL

Les données personnelles collectées par les Enseignes Thur Doller dans le cadre du présent concours sont collectées avec votre consentement, elles pourront servir à contacter les gagnants par mail ou encore à leur faire parvenir d'éventuelles offres commerciales des partenaires des Enseignes Thur Doller. Les données à caractère personnel des participants seront conservées pour une durée de 12 mois et traitées par les Enseignes Thur Doller. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 et en 2018, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui les concernent en adressant un mail aux Enseignes Thur Doller à l'adresse suivante : contact@lesenseignesturdoller.com

ARTICLE 9 – LITIGES Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du présent règlement à défaut d'accord amiable, sera soumise aux tribunaux compétents.